

« Une ou des Églises ? Les débats actuels en ecclésiologie. »

Grenoble, 7 octobre 2017

J.-Fr. Chiron

« Une ou des Églises ? » La question qui m'est posée, et à laquelle je vais essayer de répondre, est lapidaire. Elle peut sembler simple, elle est complexe, étant donné les différents niveaux de lecture qui sont possibles.

« Une Église », au sens de « une seule Église » : c'est, j'imagine, la réponse des confessions chrétiennes, quand il s'agit de parler de l'Église du Credo, de l'Église du Christ, par définition unique. Pour dire les choses brutalement, mais on les a déjà dites ainsi : le Christ n'est pas polygame, il n'y a qu'une seule Épouse du Christ, comme il n'y a qu'un seul Corps ecclésial du Christ. C'est déjà un acquis...

« Une Église », au sens d'une Église « unie » : c'est, normalement, le but du mouvement œcuménique : que l'Église historique corresponde le plus possible à l'Église que je viens d'évoquer, la laisse transparaître, si je puis dire, le mieux possible. On insistera alors sur l'unité de cette Église, correspondant à l'unité de l'Église « une » du credo. Mais on perçoit que cette unité sera sûrement comprise, d'une confession à l'autre, de façons qui pourront sensiblement différer. On associera aussi à la note d'unité celle de catholicité, impliquant diversité dans l'unité – mais cette dialectique sera comprise, sans aucun doute, différemment.

« Des Églises » : spontanément, on dira que c'est la situation que vivent les chrétiens aujourd'hui : il y a bien *des* Églises – on parle de Conseil œcuménique des Églises. Mais on perçoit la difficulté. Si on prend trop facilement son parti de ce pluriel, ne risque-t-on pas d'entrer en contradiction avec ce qui vient d'être rappelé, l'unité impliquant l'unicité de l'Église du Christ ? Comment rendre compte de la multiplicité des Églises historiques sans sacrifier l'unité et l'unicité de l'Église du Christ ? Dès lors, bien sûr, qu'on ne s'en tient pas à un point de vue purement sociologique qui constate qu'il y a des Églises, qu'on qualifiera de chrétiennes : des Églises chrétiennes de fait divisées.

Or on perçoit que certaines sensibilités chrétiennes, les chrétiens de certaines « Églises », seront plus disposés que d'autres à mettre le terme « Église » au pluriel : disons explicitement : les chrétiens appartenant aux Églises de la Réforme, habitués à la pluralité, au pluralisme ecclésial. Alors que la tradition catholique romaine est attachée au singulier, désignant l'unité de l'Église et son unicité – même si, depuis Vatican II notamment, on a (re)commencé à parler de l'existence, au sein même de l'Église « romaine », d'Églises, particulières ou locales – concrètement, les diocèses : une théologie de l'Église particulière a

commencé à se développer, une vision de l'Église comme *communio* ou *corpus ecclesiarum* – mais, quand, en catholicisme, on reconnaît (non sans débats) une Église unique, « universelle », composée de multiples Églises « particulières », c'est, encore une fois, de l'Église dite « catholique romaine » qu'on parle. Les responsables de cette Église, et nous y reviendrons, refusent de considérer que ce qui vaut pour elle vaut pour la relation existant entre elle et les autres Églises : si l'Église « catholique romaine » est composée de l'union (certes pas sous forme de fédération) des Églises particulières, de leur communion, l'Église du Christ n'est pas composée de la fédération des Églises historiques ; elle n'est pas encore composée de leur communion. L'Église romaine n'envisage pas non plus que ce qui puisse valoir pour l'ensemble des Églises protestantes, une communion justifiée par ce qu'elles ont en commun, puisse valoir pour la relation entre celles-ci (au pluriel) et celle-là (au singulier) : les différences sont trop grandes. C'est la question de fond que j'aborde dans ce propos.

Il s'agit donc de savoir si et à quelles conditions l'Église du Christ, catholique au sens plein du mot, pourra être considérée comme la communion des Églises historiques. Question qui en revient à poser celle de la relation entre Église du Christ et Églises, au pluriel, historiques. Comment envisager cette relation ? Et les différentes Églises l'envisagent-elles identiquement ? On peut poser d'emblée que non, et que là est la question sensible aujourd'hui dans le dialogue œcuménique. C'est donc cette question que je vais envisager dans cet exposé.

Nous percevons que les deux registres, unité et unicité de l'Église, sont indissociablement liés.

Je commencerai par me demander quelle est la requête protestante. Il me semble qu'on peut la présenter en termes de reconnaissance mutuelle d'ecclésialité. Chaque confession, communion, Église, qui se considère comme véritable Église du Christ, est invitée à reconnaître l'autre confession, communion, Église, comme, elle aussi, véritable Église du Christ ; donc comme contribuant à constituer, elle aussi, l'unique Église du Christ ; comme en constituant, elle aussi, une expression pleinement légitime.

Voilà un beau programme, et c'est sans doute à cela que sont appelées, ultimement, nos Églises : se reconnaître comme autant d'expressions de l'unique Église du Christ. C'est la requête adressée à l'Église catholique – et il faut reconnaître ici le chemin parcouru par le monde protestant à l'égard de l'Église romaine ; et pour cela, il faut rendre grâce. Le temps est loin – celui des Réformateurs, mais aussi un peu après – où l'Église romaine était la grande prostituée de l'Apocalypse, prêchant un Évangile corrompu, et au sein de laquelle

quelques justes ne pouvaient subsister que par miracle. Oui, que de chemin parcouru. D'où, justement, ce qui peut apparaître comme le regret, sinon le reproche, protestant : « Vous autres, catholiques, vous n'avez pas parcouru autant de chemin que nous ; c'est vous qui "bloquez" le mouvement œcuménique »...

Du chemin, l'Église catholique en a pourtant fait, notamment au concile Vatican II. Je ne reviens pas sur le remplacement de la formule : « L'Église du Christ est l'Église romaine » par « L'Église du Christ subsiste dans, est présente dans, l'Église romaine ». La question herméneutique est de savoir si l'Église du Christ est présente au même titre, avec, si je puis dire, le même « coefficient/degré d'ecclésialité » dans l'Église romaine et dans les autres Églises chrétiennes. Du point de vue catholique, la réponse sera oui, s'agissant des Églises orthodoxes, non, s'agissant des Églises de la Réforme : il y aurait, dans les Églises protestantes, quelque chose comme un « déficit d'ecclésialité », ou un défaut, ou une non plénitude.

Au lendemain de Vatican II, on s'était réjoui du progrès réalisé : l'Église romaine reconnaît une large ecclésialité aux communautés protestantes. Mais on en est venu à envisager ce qui manque : ce déficit d'ecclésialité qui, du point de vue catholique, est (congénitalement) celui du protestantisme. J'avoue être devenu plus sensible à ce que ce point de vue catholique a de pénible, pour ne pas dire plus, pour les protestants, qui se voient refuser une ecclésialité pleine et entière. Et je comprends qu'on puisse accuser l'Église romaine de continuer à cultiver une supériorité ecclésiale.

Ce à quoi nous sommes appelés, c'est à comprendre les logiques respectives. Je ne dis pas : à les partager. Mais à les percevoir dans leur cohérence, et dans leurs différences.

S'opposent donc un point de vue selon lequel les différentes Églises chrétiennes, y compris l'Église catholique, sont les expressions, les visages ai-je entendu dire plus d'une fois, de l'unique Église du Christ, et sont donc appelées à se reconnaître comme telles. Et un point de vue selon laquelle une Église, l'Église romaine, sans doute aussi l'ensemble composé par l'Église romaine et les Églises orthodoxes, représente à un titre particulier l'Église du Christ.

Parlons d'unité : dans le premier cas, on dira que l'unité de l'Église du Christ subsiste, est présente, dans l'ensemble des Églises historiques, même encore divisées plus ou moins visiblement. Dans l'autre, on dira avec Vatican II que l'unité dont le Christ a pourvu son Église subsiste, est présente, dans l'Église catholique. Ce qui signifie que, de part et d'autre, on ne se fait pas la même idée de l'unité visible, de la communion visible de l'Église. Ce qui, pour les uns, est déjà, au moins virtuellement, une unité, une communion, qu'il suffit de reconnaître, ne l'est pas pour les autres, pour qui l'Église du Christ ne peut pas subsister dans

des communions à ce point divisées ; il faut donc qu'elle subsiste, avec les propriétés qui sont les siennes, à commencer par l'unité, dans une Église historique, qui sera, comme par hasard diront les mauvais esprits, l'Église romaine.

Vous percevez aussi que les modèles d'unité sont différents. Du côté protestant, le pluralisme est de rigueur, fait partie de l'ADN ; on parlera d'unité, non seulement dans, mais par la diversité ; l'Église est communion d'Églises locales, de communautés, d'assemblées réunies ici et là par la Parole ; le terme de « fédération », sinon le modèle fédératif, ne fait pas peur. La Communion de Leuenberg fait figure de modèle ecclésiologique, voire le Conseil œcuménique des Églises ; il existe une Fédération luthérienne mondiale. Du côté catholique, c'est l'unité qui est la valeur première : unité dont une liturgie unitaire a longtemps été le symbole ; on dira, on a dit, unité sous un même chef – le pape. Je ne développe pas – il m'est arrivé de distinguer la flotte protestante et le navire catholique, et de filer cette métaphore. Mais un mot encore pour rappeler qu'il est sans doute inévitable, et sûrement logique, que chaque Église conçoive l'unité à venir, l'unité des chrétiens, sur le modèle dont elle-même vit, ou aspire à vivre, l'unité : modèle diversifié ou unifié. Chaque partie au dialogue a ici à s'interroger.

Qu'est-ce qui empêche l'Église catholique de reconnaître l'ecclésialité, non seulement partielle, elle le fait, mais plénière, des Églises protestantes ? Je viens d'apporter une partie de la réponse : cela aboutirait à une Église peut-être théoriquement une, reconnue dans son unité par les différentes « parties » au dialogue ; mais d'une unité, justement, théorique, qui en resterait à la juxtaposition d'Églises encore en fait séparées, distinctes. Et, de fait, cette reconnaissance risquerait de ne pas changer grand-chose, du point de vue catholique au moins. Ce n'est pas au lendemain de cette reconnaissance que l'on verrait des pasteurs protestants, ou protestantes, non seulement prêcher, mais présider des eucharisties dans nos cathédrales – même si, pourquoi pas, certaines communautés protestantes seraient prêtes à inviter des prêtres catholiques à présider la Sainte Cène. Alors qu'un catholique se reconnaît pleinement dans l'eucharistie présidée par un évêque orthodoxe (l'inverse n'étant pas forcément vrai).

Ce registre touche à ce qui, en théologie, constitue la communion. Qu'est-ce qui fait que des communautés, en christianisme, sont en communion les unes avec les autres ? Vous connaissez la réponse : c'est parce qu'elles partagent les mêmes réalités ; c'est parce qu'elles ont des réalités en commun.

Les différentes communions chrétiennes ont beaucoup en commun, partagent – on peut dire : partagent l'essentiel. Elles partagent une même foi en Jésus-Christ Sauveur, en Dieu Père, Fils et Esprit. Elles se reconnaissent dans un certain nombre de médiations, par lesquelles elles croient avoir accès à ce Dieu : une même Écriture (à peu de choses près), un même baptême : je ne cite que ces deux piliers, il y a bien d'autres choses (peut-être la musique de Bach, et aussi le texte des chorals luthériens mis en musique par Bach). Je parle ici des catholiques et des protestants. Voilà pourquoi Vatican II parle, et Jean-Paul II après lui, de communion réalisée jusqu'à un certain point, mais pas plénière, car tout n'est pas partagé, je vais y revenir. Deux mots sur les orthodoxes : avec eux, du point de vue catholique, presque tout est commun, à l'exception de la reconnaissance du ministère du pape ; voilà pourquoi on parle de communion quasi-plénière ; ce qui autorise les catholiques à parler en fait d'une seule Église, d'Occident et d'Orient, en état de communion encore imparfaite.

Pour essayer de répondre à la question – pourquoi l'Église catholique ne se sent-elle pas (encore) en état de reconnaître l'ecclésialité plénière des Églises protestantes ? – on peut partir du principe devenu traditionnel posé dans la Confession d'Augsbourg, selon lequel, pour que l'Église soit présente, il faut, et il suffit, *satis est*, que l'Évangile soit annoncé dans sa pureté et les sacrements célébrés comme ils doivent l'être (ce que je résumerai par les mots *pure et recte*). Posons que le principe en lui-même n'est pas séparateur : cette importance attachée à la Parole reçue et aux sacrements célébrés, c'est la reprise d'une formule traditionnelle, antérieure à la Réforme, qui énonce que ce qui fait l'unité c'est la foi et les sacrements. Voyons les questions qui se posent.

On pourra d'abord se demander si cet axiome ne favorise pas à l'excès une vision congrégationnaliste de l'Église, faite (uniquement ?) de communautés rassemblées ici et maintenant par la Parole, et éventuellement par le sacrement. Il doit au moins s'agir d'un point d'attention ; mais l'Église catholique redécouvre l'importance de l'assemblée liturgique pour « faire l'Église ».

Puis se pose la question du ministère. Il n'en est pas fait mention dans la formule. Mais les bons auteurs protestants nous disent qu'il est requis pour l'annonce de la Parole et la célébration des sacrements. La question sera alors celle de ce qu'on entend par ministère, ordination, consécration, caractère, épiscopat... Je ne fais que l'évoquer ; on sait qu'elle reste séparatrice – du point de vue catholique.

Autre question : il faut aussi continuer à envisager non seulement la forme de la communion, mais, comme je l'ai indiqué, ce qui la constitue, ce qui donc est partagé. Il apparaît que, de part et d'autre, ce qui est considéré comme essentiel n'est pas du même ordre.

Il pourra apparaître aux catholiques que, dans le binôme Parole-sacrements, la place des sacrements peut, de fait, être relativisée dans une certaine tradition réformée. Bien plus, il peut sembler que l'annonce de la Parole est-elle-même réduite au salut par pure grâce moyennant la foi. Par mode de réductions successives, le *pure et recte* serait réduit à l'*articulus stantis et cadentis Ecclesiae*, nécessaire, et peut-être bien suffisant pour qu'il y ait foi chrétienne, et donc communion dans cette foi ; d'une certaine façon, dès lors que ce principe est acquis, tout le reste l'est. En d'autres termes, si l'on est d'accord sur ce « cœur », la communion existe (c'est une autre version du *satis est*). D'où une relativisation générale du dogme chrétien, évidemment problématique pour une Église attachée, comme l'est la catholique, à l'intégralité du credo. Si en protestantisme il y a un *articulus* par excellence, un critère de l'authenticité évangélique, il n'y en a pas en catholicisme, pour lequel l'objet de la foi est un tout cohérent – un tout si complexe qu'on peut avoir l'impression parfois qu'il est indéfini, comprenant, au moins, tout le *Catéchisme de l'Église catholique*... Sur quoi faut-il se mettre d'accord pour être en communion ? On demandera s'il faut être d'accord sur tout pour être en communion ; on demandera en quoi consiste le « tout ». Une certaine tradition protestante et anglicane dira qu'il suffit de s'accorder sur les « points fondamentaux » : quels sont-ils ?

Comme on le voit, le principe du *pure et recte* est envisageable par la partie catholique ; le tout est de déterminer ses critères.

Il reste à mentionner une différence sous-jacente de point de vue. En protestantisme, dès lors que la Parole est proclamée et que les sacrements sont célébrés, l'Église est présente. En catholicisme, pour que la Parole soit proclamée et les sacrements célébrés, validement si je puis dire, il faut l'Église. Il faudrait approfondir les implications de cette différence de point de vue ; sans doute touche-t-elle à la place de l'Église dans le salut, à sa raison d'être. Question essentielle, mais qui déborde le cadre précis de cet exposé ; question aussi, au sujet de laquelle il me semble que des progrès importants ont été faits dans le dialogue bilatéral protestant-catholique.

<L'unité et l'unicité de l'Église ne sont pas directement en cause ici ; je ne fais que l'évoquer au passage. La partie catholique reconnaîtra, et c'est important, qu'elle est *creatura verbi*, suscitée par la Parole. Mais n'est-elle que cela ? Est-elle aussi sacrement de grâce ? L'Église n'est-elle que bénéficiaire du salut de Dieu – même si elle est d'abord cela ? Ou peut-on oser dire qu'elle participe, d'une façon certes non divine, mais pas seulement humaine, à l'œuvre du salut de Dieu ? N'est-elle pas instrument de salut – participant du salut de ses membres ? Sans pour autant empiéter sur l'œuvre de Dieu en Christ et par l'Esprit ? En lisant certains

accords œcuméniques, je me dis que beaucoup de progrès ont été accomplis pour apporter une réponse commune à ces questions ; mais en lisant certains théologiens, je me dis le contraire... L'Église n'est-elle que le résultat, second, sinon secondaire, de l'action de la Parole, de l'Esprit, dans les cœurs des croyants – le rassemblement des sauvés ? Si elle n'est que cela, la tradition des premiers siècles parlant de l'Église et de sa place dans le salut est-elle honorée ? N'aboutissons-nous pas à une vue individualiste de l'Église ? Ne peut-on dire au moins que l'Église est le rassemblement du salut, que Dieu sauve en rassemblant, un rassemblement suscité d'abord par la Parole annoncée et reçue et les sacrements célébrés, baptême et eucharistie, le rassemblement ainsi suscité, dont la communauté célébrante est le symbole, étant le lieu requis du salut ? L'insistance protestante sur la Parole ne sera pas atténuée par l'insistance catholique sur la communauté suscitée par la Parole. Beaucoup de chemin, je le redis, a été fait dans des documents bilatéraux. La question est celle de leur réception : qui parmi nous est familier des documents, par ex., du dialogue réformé-catholique ? Et une chose est d'être d'accord intellectuellement, autre chose est de vivre cet accord, concrètement, et aussi dans sa sensibilité confessionnelle propre.>

Pour en revenir à ce qui fait l'unité de l'Église, on peut associer les deux registres, personnel et communautaire – osera-t-on dire : invisible et visible ? On considérera, dans ce qui me semble être une perspective protestante traditionnelle, que l'Église est d'ores et déjà une de par la communion, dans une même foi, des vrais croyants. On retrouve ici la thématique d'une Église invisible, ou au moins cachée, constituée par la communion dans la foi des croyants ; on considérera que cette communion, et donc cette Église, dépasse les limites d'une Église historique, puisque ces croyants sont présents dans les différentes confessions, y compris la catholique, c'est le progrès protestant que j'évoquais pour commencer. Sans doute peut-on se référer ici à l'expérience fondatrice de Martin Luther, se voyant contraint de quitter l'Église romaine, mais éprouvant qu'il ne quittait pas pour autant l'Église du Christ, puisqu'il restait dans le sein de la communion, cachée, des croyants dispersés. Dans cette perspective, l'Église n'a jamais cessé d'être une, au niveau fondamental, mais invisible/caché, qui est celui de la foi des vrais croyants, pour ne pas dire des sauvés, voire des prédestinés. Il reste tout de même à honorer le deuxième registre, le registre communautaire, visible, institutionnel, celui de la communion tangible : on dira dans cette perspective que l'Église du Christ est, de fait, une, constituée qu'elle est par l'ensemble des confessions où la Parole est annoncée et les sacrements sont célébrés *pure et recte*. Cette unité de l'Église, il convient donc de la manifester par, nous y revenons, une reconnaissance mutuelle, explicite, d'ecclesialité. (II

s'agit de faire correspondre le registre visible, institutionnel, au registre fondamental, essentiel, « invisible ».)

Il faudrait sans doute montrer comment cette conception s'est imposée en protestantisme à partir, notamment, de la fin du XVII^e siècle, et sans doute en partie sous l'influence de l'anglicanisme, mais ce n'est pas le lieu.

La conception catholique, encore une fois, voit dans l'Église, certes, la communion des croyants, mais une communion ayant pris forme tangible. Ce qui est, je le dis au passage, la conception qui était celle de l'Église jusqu'à, précisément, la Réforme. Que l'Église puisse et doive exister dans une communion visible et tangible (faut-il dire institutionnalisée ? – sans faire de l'institution l'essentiel), est sans doute ce qui nous sépare assez profondément. Je le formule à nouveau sous forme de questions :

L'Église comme communion des fidèles, connue de Dieu seul, est-elle (et doit-elle être) présente dans une organisation visible déterminée – une Église historique donnée ? Ou est-elle présente dans l'ensemble des Églises historiques, même séparées ?

<(Sachant que l'on introduira le cas échéant des conditions : elle sera présente dans l'ensemble des Églises historiques, dès lors qu'elles gardent les points fondamentaux, ou dès lors que le *pure et recte* est honoré, ou dès lors qu'il y existe des croyants fidèles à la Parole ; ou qu'on sera dans un inconditionné : l'Église de la foi des fidèles sera présente dans une Église car cette Église est gardée, dans son ensemble, d'être infidèle ; telle Église sera assurée d'être l'Église où sont présents non plus les, mais des fidèles – en catholicisme on dira que l'Église universelle (non pas telle Église locale, peut-être même pas celle de Rome – mais l'Église « confessionnelle » « catholique romaine ») est gardée de tomber dans l'erreur, au sens où il s'y trouvera tjrs des fidèles, et où cette Église est gardée de mettre en danger, de par son enseignement, la foi de l'ensemble des fidèles.)>

Dans le premier cas de figure, on établira une relation indissociable (même si plus nécessairement exclusive) entre l'Église communion des fidèles et une institution donnée, visible. L'Église des fidèles, l'Église du Christ, se donne à voir (et est assurée de se donner à voir) dans telle Église historique concrète.

Dans le second, on « découplera », théoriquement, l'Église communion des croyants et l'Église institution ; et on établira, concrètement, un lien plus lâche entre l'Église communion des croyants et les Églises institutions ; on invitera ces Églises à s'unir, sinon à se fédérer (visiblement), pour que leur unité visible corresponde davantage à l'union (invisible) des fidèles.

Selon ce point de vue, l'union des fidèles ne dépend pas des Églises et de leur union, puisqu'elles sont de fait séparées. L'union des fidèles ne dépend pas de l'être ecclésial. Elle dépend de la relation de chaque fidèle à Dieu. (De la relation de chaque fidèle à Dieu dépend l'Église.)

Selon l'autre point de vue, l'union des fidèles dépend de l'unité de l'Église, dépend de l'être de l'Église. Si cette Église est humainement divisée, l'union des fidèles et leur foi s'en ressent. (De l'Église, de son unité, dépend la relation de chaque fidèle à Dieu.)

Cette conception était celle de l'Église avant la Réforme – l'Église des croyants ne peut pas subsister hors d'une Église historique visible, dont la communion est institutionnalisée, et dont le Christ a garanti inerrance (dans la doctrine) et indéfectibilité (dans l'être). La conception « alternative » est une « création » de la Réforme, en cela fidèle à l'expérience de Luther : s'il quitte l'Église visible, institutionnelle, il ne quitte pas pour autant l'Église des croyants, invisible, cachée, non dépendante d'une institution – puisque la foi seule fait la communion des croyants. Sa relation à Dieu ne souffrira pas, au contraire, de la séparation d'une Église institutionnalisée, et qui avance les prétentions qui sont celles de l'Église romaine.

En catholicisme, l'Église, la communauté, c'est le lieu de l'action de Dieu, un lieu « déterminé » (déterminé au sens de localisable, et au sens de voulu par une instance – Dieu en l'occurrence).

On insiste donc sur le « lieu » de l'action de salut (pas seulement l'individu), et le lieu comme « déterminé ». C'est l'Église concrète dans laquelle subsiste l'Église du Christ.

Comment conclure ? Je mentionne un élément contextuel.

D'une part, il est vrai que le contexte nouveau oblige sûrement nos Églises à « se recentrer sur l'essentiel », le cœur de la foi, en un temps où l'indifférence religieuse, les différentes sortes d'agnosticisme et d'athéisme, les formes autres de religion, à commencer par l'islam, occupent la plus grande partie du paysage. À une époque où tout le monde était chrétien, ou supposé l'être, ce qui séparait séparait les chrétiens les uns des autres ; le spécifique de chaque confession l'emportait sur ce qui était partagé. Aujourd'hui, si je puis dire, les chrétiens, les Églises, se retrouvent « dans le même camp », celui des croyants en Jésus-Christ : elles redécouvrent que ce qui les unit est plus important que ce qui les sépare. Et qu'une partie au moins de ce qui les sépare peut être, de fait, relativisé.

Mais, d'autre part, une relativisation trop grande des points de vue confessionnels ne correspond pas au contexte, plus identitaire, qui est celui des religions dans la modernité. Les

croyants, notamment les plus jeunes, sont, plus qu'hier, demandeurs de repères : doctrinaux, moraux, liturgiques (quitte à choisir parmi ces repères ceux qui leur conviennent). On ne résistera pas à une tendance fondamentaliste avec une proposition relativiste : sinon, nos contemporains, les jeunes surtout, iront voir ailleurs.

On perçoit donc ce que refuse l'Église catholique en matière d'unité : une conception, disons de fait fédérative, de l'Église, qui aboutirait concrètement à canoniser la constitution des « confessions » qui a suivi le XVI^e siècle, et risquerait de ressembler à la situation actuelle. Que propose-telle ? C'est moins clair. Ce n'est plus le modèle du « retour » à l'Église qu'il n'aurait jamais fallu quitter. Quoi donc ? Sans doute, pour reprendre la métaphore que j'ai évoquée, une forme de l'Église qui tient plus de la flotte diversifiée, de la communion d'Églises, que du navire unifié sous un même pavillon ; mais, bien évidemment, une flotte digne de ce nom, non pas un agrégat de navires ; des navires réunis par une foi suffisamment commune, des sacrements suffisamment partagés, un ministère suffisamment reconnu – tout étant dans le « suffisamment ».

Autant dire que nos « imaginaires » ecclésiologiques diffèrent. J'ai souligné dans cette intervention ce qui me paraissait séparateur ; cela m'a paru plus « instructif » que de rappeler les acquis, que je ne sous-estime pas en ce qu'ils ont de consensuel – notamment sur la place de l'Église dans le projet de salut de Dieu ; c'est essentiel ; encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par « Église », dans son unité et son unicité concrètes. Il m'a paru utile de faire l'anamnèse, peut-être un peu exigeante, de perspectives fondamentales. En souhaitant qu'elles retiennent l'attention des théologiens – mais pas d'eux seulement.

Autant dire que les théologiens ont encore du travail – et les responsables d'Églises, dont on aimerait, je termine par là, qu'ils fassent davantage leur le travail desdits théologiens, plutôt que d'ignorer leurs accords ou d'en pointer les limites. Mais, en plaidant pour le travail théologique, je plaide pour ma chapelle.

Je crois que nous avons des imaginaires ecclésiologiques différents, et dont la cohabitation ne serait pas facile à envisager – sachant que je retarde sans doute, sur ce point comme sur d'autres ; les catholiques étant de plus en plus gagnés par l'individualisme ambiant, par la tendance à se regrouper en communautés de sensibilités, et à estimer qu'il suffit d'être d'accord avec le pape – quand le pape pense comme vous. Autrement dit, les catholiques passent, comme les autres, je n'ose dire 500 ans après les protestants, d'une société traditionnelle, où la communauté l'emporte sur l'individu, ecclésiologie catholique, à une société moderne, où c'est l'individu qui l'emporte sur la communauté, oserai-je dire : ecclésiologie protestante ? Il y a ici, à mon sens, un point très fondamental, où s'opèrent des changements de mentalités insensibles, mais considérables.

Des questions restent séparatrices – du point de vue catholique mais pas protestant : concernant la théologie des sacrements (ministère, eucharistie), la théologie de l'Église, la régulation du pluralisme doctrinal, sans doute aussi l'articulation Écriture-Tradition.

Les conséquences d'une reconnaissance mutuelle d'ecclésialité prématurée.

Il faut que le protestantisme assume les conséquences de la révolution ecclésiologique opérée par Luther...

On a un principe (le *pure...*), valable, mais qui semble ne cesser d'être interprété autrement qu'il ne le serait en catholicisme.

Une communion d'Églises, qui vaut pour les Églises protestantes, parce qu'elles ont suffisamment en commun, sont donc suffisamment en communion, ne vaut pas pour, ne peut pas être élargie à, l'Église catholique. Il y a là un seuil, non franchissable en l'état.

La reconnaissance par l'Église catholique de l'ecclésialité plénière des Églises protestantes signifierait, pour l'Église catholique, faire sienne la conception de l'Église qui est celle des Églises protestantes ; donc, en l'état actuel des choses, l'abandon de la sienne, et la reconnaissance d'une conception qui s'est expressément voulue, lors de la Réforme, autre que celle de l'Église romaine, et qui visait à justifier la séparation alors en cours.

On perçoit qu'une telle reconnaissance suppose encore des étapes ; faute de quoi, on serait dans le prématuré, voire dans le contradictoire.

La grâce seule, la foi seule, l'Écriture seule : l'Église n'est pas dans le lot. Elle n'est évidemment pas exclue. Mais elle n'est pas première. Grâce, foi, Écriture peuvent être pensées, et le sont de fait souvent, *etsi ecclesia non daretur*. Et puis, l'Église telle quelle, c'est ce qui a, aux origines de la Réforme, été problématique. Telle quelle, elle est soupçonnable.